



Lille, le 26 juin 2024

Communiqué de presse

Nouvelle offre de service sur le réseau fluvial du Nord et du Pas-de-Calais : **l'amplitude horaire de navigation s'allonge sur nos canaux**

L'offre de service se développe sur le réseau à grand gabarit du Nord et du Pas-de-Calais, toujours 7 jours sur 7 et 359 jours sur 365, mais avec une plus grande amplitude horaire de navigation libre du lundi au samedi pour les usagers.

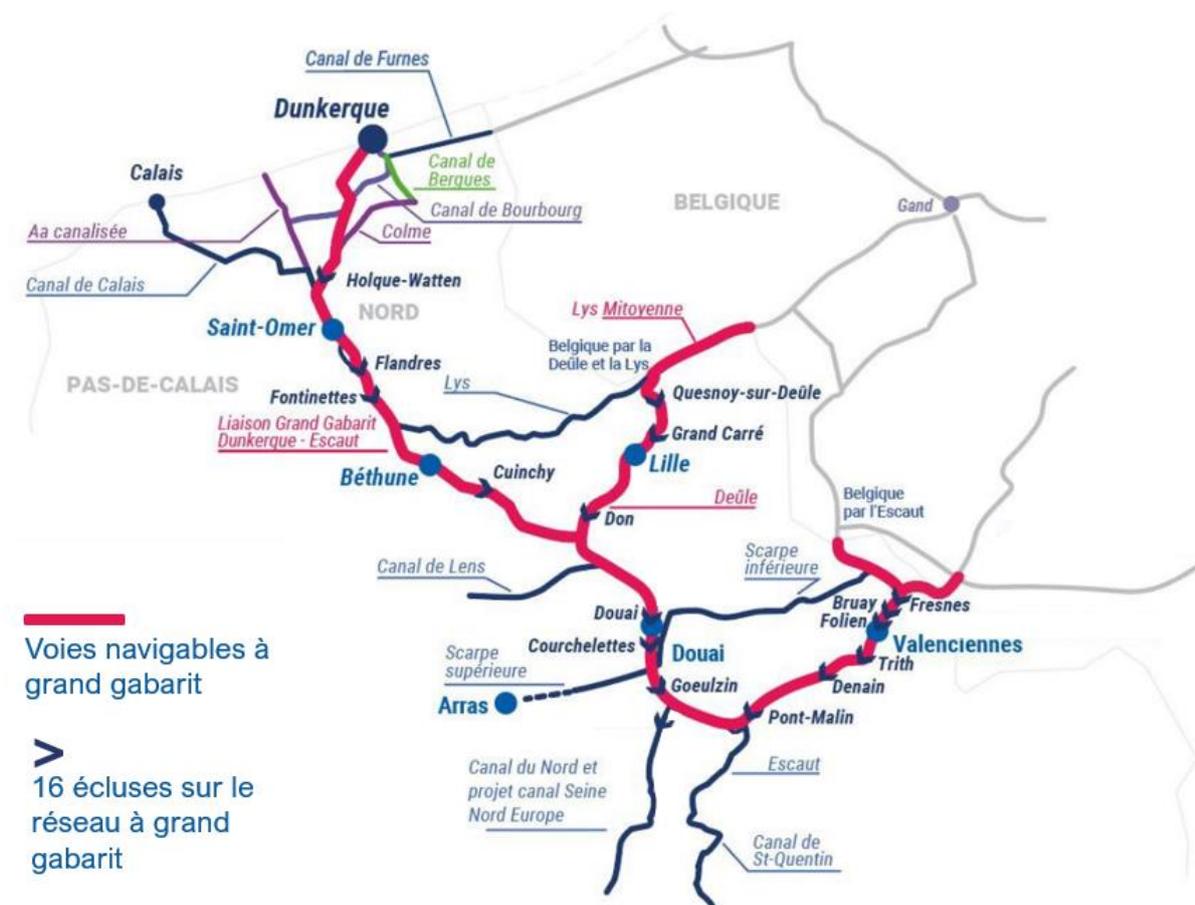
De nouveaux horaires s'appliquent depuis le lundi 3 juin 2024. La navigation est libre de 6 h 15 à 22 h, ce qui représente une augmentation quotidienne de 1 h 45 de cette plage pour nos usagers. Il n'y a en revanche pas de modification pour la journée du dimanche, avec une navigation libre de 9 h à 18 h.

Ces plages horaires concernent les 16 sites éclusiers de l'itinéraire à grand gabarit Dunkerque-Escaut, et de la Deûle entre Bauvin et Quesnoy-sur-Deûle.

Ces évolutions de l'amplitude horaire rentrent dans les objectifs fixés par le Contrat d'Objectifs et de Performance entre l'État et VNF 2023-2032 visant à développer le niveau de service de la voie d'eau.

Ces adaptations répondent aux besoins croissants du fret de marchandises par voies d'eau, des chargeurs et des bateliers. Elles sont une étape préparatoire à la mise en place de la téléconduite des écluses, dont la première phase s'appliquera aux écluses de l'Escaut, de Pont-Malin à Fresnes, dès 2024. A plus long terme, la téléconduite permettra l'exploitation des écluses de notre territoire 24 h sur 24.

Le réseau fluvial à grand gabarit concerné par l'évolution des horaires de navigation :



Les jours non-navigués sur le territoire du Nord et du Pas-de-Calais sont inchangés. La navigation aura toujours lieu 359 jours dans l'année. Les 6 jours fériés non navigués sont : le 1er janvier, le dimanche de Pâques, le 1er mai, le 14 juillet, le 11 novembre et le 25 décembre.

Le service spécial d'éclusement (SSE) restera possible au-delà de ces horaires et jusqu'à minuit, dans la continuité de la plage de navigation libre. Ce service payant sur réservation, du lundi au samedi, permet de répondre à des besoins spécifiques de navigation selon des horaires de parcours particuliers. C'est en moyenne plus de 300 passages annuels d'écluses qui sont comptabilisés sur la plage 22h-minuit.

À propos de Voies navigables de France

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial. Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques. Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement. Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

La direction territoriale du Nord-Pas-de-Calais de VNF emploie 397 agents, et gère 676 km de rivières et de canaux dont 271 km de réseau à grand gabarit. Elle est au cœur d'un territoire extrêmement dynamique, qui concentre près de 20 % du trafic national de fret fluvial empruntant le réseau de VNF.



CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France

Direction territoriale Nord-Pas-de-Calais

Alexandra Autricque
06 61 63 58 74
alexandra.autricque@vnf.fr

Alain Delobelle
06 62 82 36 69
alain.delobelle@vnf.fr